

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	43
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	du 06/02/2026
Affichée	le 06/02/2026

OBJET

**Budget annexe « assainissement
affermage » - Reprise anticipée
des résultats 2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le six février 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-président délégué aux Finances, précise qu'à ce jour, le compte de gestion et le compte administratif n'ont pas été approuvés. Par conséquent, les résultats 2025 pour les sections de fonctionnement et d'investissement reposent sur une prévision de dépenses et de recettes, basée sur les réalisations au 31/12/2025.

Ces résultats prévisionnels feront l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2026.

Lors du vote du compte administratif, les résultats seront définitivement arrêtés et les écarts éventuels entre les résultats définitifs et les résultats estimés seront intégrés au budget par voie de décision modificative.

La proposition de reprise anticipée des résultats du budget annexe « assainissement affermage » validée par le comptable public, est la suivante :

BUDGET ASSAINISSEMENT AFFERMAGE		
Prévisions de résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	1 380 830,65	1 285 871,22
Recettes de l'exercice	1 524 545,23	1 771 283,17
Résultat de l'exercice	143 714,58	485 411,95
Résultat antérieur reporté	2 564 231,77	-437 406,04
Résultat cumulé	2 707 946,35	48 005,91
Restes à réaliser - dépenses		1 244 290,31
Restes à réaliser - recettes		1 170 935,00
Résultat des restes à réaliser		-73 355,31
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		25 349,40
Affectation du résultat de fonctionnement		
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	25 349,40	
Rappel du résultat de fonctionnement	2 707 946,35	
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	25 349,40	
Report à la section de fonctionnement (002)	2 682 596,95	
Report à la section d'investissement (001)		48 005,91

Pour rappel, suite à la mise en place du nouveau contrat de délégation de service public, la collectivité a voté un nouveau tarif harmonisé pour sa part (part fixe et part variable), applicable au 01 juillet 2024, en légère baisse par rapport au tarif précédent, afin de compenser la hausse de la part délégataire.

L'année 2025 est une année pleine et entière de mise en œuvre de la nouvelle délégation de service public.

En investissement, le principal projet est l'achèvement de la construction de la station d'épuration de Glos la Ferrière et la poursuite du schéma directeur. Un nouveau contrat avec l'agence de l'eau Seine Normandie a également été signé en cours d'année.

Accusé de réception en préfecture
N°2026-02-12-044
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 du budget annexe « assainissement affermage » proposée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 MARS 2026
Publié en ligne le 03 MARS 2026
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



